

# UNE RÉFORME CONSTITUTIONNELLE DOIT ÊTRE “PAR LE PEUPLE, ET POUR LE PEUPLE”

**TALQ avertit que, sans véritable consultation publique et un large consensus au sein de la population, la constitution de la CAQ ne saurait être légitime**

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**MONTRÉAL, le 9 octobre 2025** – La proposition du premier ministre François Legault d’adopter une Constitution québécoise suscite un vif scepticisme à travers le spectre politique et une profonde préoccupation au sein de la communauté d’expression anglaise du Québec.

« Cette initiative semble davantage relever d’une manœuvre politique que d’un véritable effort pour renforcer la démocratie », déclare Eva Ludvig, présidente de TALQ. « Les Québécois sont confrontés à des défis majeurs en matière de santé, d’éducation, de logement et de coût de la vie. Rouvrir le débat constitutionnel risque de diviser la population et de détourner l’attention des priorités urgentes. »

À un moment où les Québécois font face à des défis urgents dans les domaines de la santé, de l’éducation, du logement, des infrastructures et du coût de la vie, relancer les débats constitutionnels risquerait de détourner les efforts des véritables priorités et d’accentuer la polarisation sociale. L’incertitude économique et les tensions commerciales avec les États-Unis exercent déjà une pression importante sur la province.

Comme toutes les provinces, le Québec dispose déjà d’un cadre constitutionnel fonctionnel, enraciné dans la *Loi constitutionnelle de 1867* et enrichi par des lois, des traditions et des conventions qui définissent le fonctionnement des gouvernements provinciaux. Toute nouvelle initiative constitutionnelle devrait reposer sur un processus ouvert et démocratique, incluant l’ensemble des Québécois.

« La Constitution appartient au peuple — non au gouvernement », souligne Ludvig. « Elle protège nos droits, nos libertés et l’équilibre des pouvoirs dans une démocratie. La modifier sans une participation publique véritable risquerait d’éroder la confiance et d’affaiblir ces garanties fondamentales. »

Bien que nous reconnaissons les récentes déclarations du premier ministre Legault concernant la protection des institutions anglophones, nos appels à être inclus dans les discussions demeurent sans réponse. L’approche actuelle du gouvernement risque d’écarter une participation publique significative en privilégiant des changements administratifs ou législatifs qui modifient l’équilibre des pouvoirs sans transparence ni reddition de comptes. Une telle démarche transforme la réforme constitutionnelle en instrument politique plutôt qu’en expression de valeurs partagées et de consentement démocratique — minant ainsi la confiance du public envers les institutions et affaiblissant la protection des droits fondamentaux.

Sylvia Martin-Laforge, directrice générale de TALQ, indique, « Nous demandons au premier ministre Legault de reporter cette initiative et d'entreprendre plutôt de vastes consultations auprès de la société civile, des Premières Nations, des minorités linguistiques et de l'ensemble des Québécois. »

Elle ajoute, « TALQ est prêt à participer à une réflexion constitutionnelle constructive, lorsque le moment sera venu — une démarche qui serait ouverte, inclusive et tournée vers le renforcement des droits et de la cohésion au sein du Québec. »

TALQ ([www.talq.ca](http://www.talq.ca)) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires et des citoyens d'expression anglaise de tout le Québec. Sa mission consiste à cerner, à aborder et à explorer les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme du Québec d'expression anglaise. TALQ favorise également le dialogue et la collaboration.

Pour obtenir de plus amples renseignements :

**Geneviève Grenier**, Gestionnaire, Communications et rapports aux médias

[genevieve.grenier@talq.ca](mailto:genevieve.grenier@talq.ca) | Téléphone : 514 835-2404